

Année 2019/2020.

Projet Educatif Territorial Périscolaire avec Plan Mercredi.

Adresse de l'établissement :

Alsh De JOZE
Place Marignier
63350 JOZE
04.73.70.25.00

Responsable : Mairie de JOZE. Mr Daniel PEYNON , MAIRE DE JOZE

Directrice stagiaire : Mme Sylvie TONTINI.

Face à la demande des parents et à la volonté de la Mairie, l'ALSH périscolaire a été créé en 2001.

Puis suite au retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée 2018.2019, la commune a décidé de mettre en place un ALSH le mercredi matin afin de proposer un mode de garde pour les parents .

Le local qui sert aux 2 ALSH est situé juste en face de l'école primaire de JOZE . La place a été aménagée de sorte que plus aucun véhicule à moteur ne puisse circuler sur la place afin d'assurer la sécurité des enfants, des parents et du personnel communal.

Il y a 2 parkings attenants afin de faciliter son accès.

Capacité d'accueil et horaires.

Pour l'ALSH périscolaire , sont admis uniquement les enfants inscrits à l'école primaire de JOZE.

Il a une capacité d'accueil de 15 enfants de – de 6 ans
45 enfants de + de 6 ans

L'ALSH périscolaire fonctionne uniquement pendant les jours d'école soit :

LUNDI. MARDI. JEUDI. VENDREDI : matin de 7h00 à 8h20
soir de 16h30 à 18h30.

Concernant le PLAN MERCREDI, sont admis TOUS les enfants âgés entre 3 et 11 ans, même ceux d'une autre commune.

Il a une capacité d'accueil de 5 enfants de – de 6 ans
11 enfants de + de 6 ans

L'ALSH se nomme "le repaire des petits loups "et fonctionne uniquement pendant les semaines d'école soit :

MERCREDI de 7h à 12h.

Modalité de fonctionnement et projet.

L'accueil de l'ALSH a pour objectif de s'adapter aux demandes des familles qui travaillent. Il permet l'accueil de l'enfant avant et après l'école et le mercredi matin.

Les dossiers d'inscription pour les 2 ALSH sont transmis aux familles à la fin de l'année scolaire et doivent être retournés dûment rempli avant la sortie des grandes vacances et les dossiers sont envoyés aux nouvelles familles qui ont inscrit leur enfant pour la rentrée suivante.

L'équipe pédagogique est sous la direction de Monsieur Le Maire qui est responsable de l'ALSH (administration, gestion, sécurité, personnel, budget).

Elle comprend

* une directrice stagiaire qui :

- a pour objectif de faire vivre ce projet éducatif,
- assure le fonctionnement l'ALSH (enfants, administration, gestion, sécurité)
- veille au respect de la législation en vigueur
- assure les tâches administratives, la tenue de registre de présence, les facturations en fin de mois, la comptabilité, les problèmes de paiement, le lien avec les familles.
- veille à la bonne utilisation et au respect du matériel.

* 5 animatrices.

La directrice et l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs périscolaires devront se centrer sur 5 grands objectifs :

1/VEILLER A LA QUALITE DE L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS

*organiser un accueil chaleureux en aménageant les lieux et le temps .

*apporter une sécurité

– physique en aménageant un cadre et des règles. - ne pas avoir un comportement qui mette l'enfant en danger et s'engage au respect des règles de sécurité (connaissance des consignes de sécurité à tenir en cas d'incendie ou autres).

– morale en véhiculant des valeurs de bonne moralité, de politesse, de respect et d'attention à autrui

– affective aux enfants en étant attentif à leurs besoins notamment lors de la séparation qui peut être un moment difficile pour l'enfant mais aussi pour les parents.

*parler positivement au parent de son enfant.

*recevoir et donner des informations aux parents, aux enseignants, aux collègues (enfant malade, problème familial, etc..) Tous faits relatifs à l'enfant est transmis aux parents (tenue incorrecte, dangereuse, maladie etc...)

2/VEILLER AU RYTHME DE VIE DES ENFANTS

*Accueillir des enfants dès le matin dans un endroit calme, chaleureux, leur permettre de finir de se réveiller en douceur sans rien leur imposer. Il en est de même le soir après la journée d'école afin que l'enfant puisse « souffler » .

*Prévoir des espaces pour des activités seuls ou en petits groupes ; un espace « cocooning » pour recevoir une attention particulière ou pour se reposer un peu ; un espace pour le goûter.

*Divers espaces de vies pour laisser le libre choix à l'enfant soit en participant à des jeux de groupe (jeux de société) ou des jeux individuels (coin poupée, voiture ...) dessins .

3/VEILLER A LA QUALITE DE LA RELATION ET DE LA COMMUNICATION AVEC LES ADULTES.

*être capable de donner et recevoir les informations .

*définir des règles de vies négociables (utilisation du téléphone portable) et non négociables (interdiction de fumer, de consommer de l'alcool) et les faire connaître à l'équipe pédagogique.

*organisation entre équipe d'animation et personnel enseignant pour les heures de soutien .

*organisation du temps , des espaces et des personnes en contact avec les enfants afin de favoriser les transitions multiples telles que les entrées et sorties de classe et ce , sans insécurité ni énervement pour les enfants.

*faire le point sur les relations entre animatrices - enfants ; animatrices –animatrices et entre les adultes à différents niveaux (animatrices-parents ; animatrices-enseignantes) afin de réguler les tensions si besoin .

4/VEILLER A CE QUE LES ANIMATEURS SOIENT DISPONIBLES ET SECURISANTS POUR CHAQUE ENFANT.

La mise en place des espaces , du mobilier sera pensé par toute l'équipe d'animation de sorte que ce 4eme objectif soit réalisable.

Dans le local , il y a un espace calme et repos ,
un espace lecture
un espace dessins, découpages, activités manuelles
des coins jeux de société
des coins jeux avec cuisine , poupées ,voitures , lego....

La directrice de l'accueil de loisirs périscolaire met en place de manière régulière des temps de préparation avec son équipe afin de vérifier l'opportunité , la fonctionnalité et l'utilisation de tous ces espaces mis à la disposition des enfants.

5/ PROPOSER ET ADAPTER DES ACTIVITES AUX ENFANTS.

- La Commune de Joze, déjà engagée avec les TAP, poursuit cette dynamique et aujourd'hui s'engage avec le « plan Mercredi » et cherche à garantir aux familles la qualité éducative des activités proposées. La commune a la volonté de mettre en place un plan Mercredi de grande qualité.

- Le plan Mercredi s'emploie à proposer, comme dans les TAP, des activités en relation avec les associations sportives (Acrogym / Cirque, Zumba avec Sports et Loisirs, Foot avec l'ASJ), les associations à caractère culturel (Guitare / Chant, Anglais) et avec la médiathèque de Joze et de Lezoux afin d'être en lien avec le territoire ; nature et activités en relation avec le projet d'école (environnementales, découverte de la nature, civiques et le numérique avec le nouvel équipement acquis récemment) et des activités plus simples : manuelles, artistiques et sportives.

C'est ainsi que les activités reposent sur un lien fondamental entre l'école et les structures de loisirs.

Le PEDT que nous proposons repose sur des valeurs démocratiques favorisant l'accès à la citoyenneté des enfants. Le directeur du centre devra élaborer un projet pédagogique adapté à ce centre. Il devra décrire les objectifs de fonctionnement du centre de loisirs ainsi que les moyens , les méthodes qui en découlent.

Comment ? par une organisation des espaces selon les besoins des enfants : espace calme , de détente ; espace d'activités manuelles ; espace d'activités culturelles ; espaces d'activités en groupe ou en individuel.

par une organisation du temps pour favoriser la sécurité et la convivialité entre les participants en augmentant des plages horaires d'accueil, en organisant un planning de la journée, en ayant un adulte référent par enfant .

par des activités ouvertes sur l'extérieur en organisant des sorties en groupe dans le milieu local ou plus loin.

par des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée .

par des activités diversifiées qui permettent aux enfants d'exprimer leur choix .

Pour être en cohérence avec ces objectifs décrits ci-dessus , le directeur de l'accueil de loisirs devra travailler avec son équipe d'animation pour vérifier en permanence l'adéquation entre les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre et ainsi faire part à la mairie de l'avancement des projets , des réussites et des obstacles .

EVALUATION DU PROJET

Le suivi du projet éducatif de territoire est suivi par un comité de pilotage qui a lieu 1 fois/an et qui comprend Monsieur Le Maire de Joze; Son Adjointe qui suit le dossier jeunesse; La directrice des ALSH; une représentante de la CAF, De la PMI , De la DDCS et 2 familles utilisant régulièrement les ALSH.

MODALITES D INFORMATION DES PARENTS

Le PEDT sera mis sur le site de la commune de Joze et les parents seront informés dans le courrier d'inscription qu'ils peuvent prendre connaissance de ce PEDT via le site de la mairie.

LES PARTENAIRES

L'ALSH a pour partenaire la mairie de Joze, les familles et la participation de la CAF.